

Natasha, bonjour,

Je suis Elena Koulechova, journaliste à l'agence de presse Regnum. Nous aimerions réaliser une interview avec vous. Nous avons déjà publié un article à votre sujet et avons échangé par téléphone avec vous auparavant. Seriez-vous d'accord pour répondre à nos questions – nous les avons traduites en français? Afin de ne pas vous déranger et d'éviter de chercher un créneau horaire convenant aux deux parties, pourriez-vous répondre sous forme audio?

1)  
Comment la société française a-t-elle réagi à Votre acquittement? Avez-vous ressenti une vague de soutien? Ou, au contraire, les autorités ont-elles accru la pression?

Petite rectification : ma relaxe et non mon « acquittement » puisque l'on parle ici d'un procès en « diffamation publique », délit mineur sur le plan strictement juridique, appelé aussi « délit de presse » ne pouvant entraîner de peine de prison, uniquement une amende et des dommages et intérêts.

Cette victoire, véritable camouflet pour le couple Macron, m'a valu une immense vague de soutien de la part du public français et international, mais bien sûr pas de la presse et des médias officiels du Régime, qui ont essayé de minimiser l'événement et ont menti quant aux véritables raisons de cette relaxe. Mon avocat et moi-même avons eu l'occasion de nous exprimer sur des médias alternatifs, qui aujourd'hui font plus de vues que les articles et émissions du « système ».

Je n'ai jamais été poursuivie pour « transphobie » et encore moins pour avoir émis l'hypothèse très bien étayée que la femme du Président était transsexuel, contrairement à ce qui est raconté partout, mais pour des propos périphériques, ne touchant pas au thème de la transidentité.

Brigitte Macron n'a JAMAIS osé m'attaquer sur ce sujet précis, mais l'AFP a été chargée par le « cabinet noir » de l'Élysée de faire circuler ces fausses informations auprès de l'ensemble de la presse et des médias français.

Il faut savoir que j'ai été **ENTIÈREMENT** blanchie et relaxée 30 fois sur 30 discours pour lesquels j'étais poursuivie (!), par 3 juges intègres et indépendants de la Cour d'Appel de Paris, qui font figure d'exception au sein de la magistrature française.

Sur ces 30 discours, un seul concernant un « détournement de mineur », aurait pu s'apparenter à de la diffamation, mais il ne s'agissait pas d'une révélation, mais d'un fait officiel, relayé abondamment dans des articles de presse et biographies officielles depuis 2016, parlant d'une « liaison » entre un élève de 14, 15 ou 16 ans et sa professeur de théâtre, au sein d'un établissement scolaire.

Mais je suis la seule à avoir été poursuivie, alors que je n'ai fait que reprendre cette info que les Macron ont eux-même livré à la presse ! Vous voyez l'acharnement délirant contre moi ?

Les articles fournis à la Justice m'ont valu « l'excuse de bonne foi » sur ce point précis et donc aussi la relaxe.

Bien entendu, les Macron ne comptent pas en rester là et Brigitte s'est pourvue en cassation, le dernier recours possible.

Il s'agit pour les juges de vérifier si le droit a bien été respecté au cours de ce procès en appel. Les délais sont très longs et cela prend environ 1 an avant que la décision ne tombe.

Mais il est possible que le pourvoi finisse par être annulé, en raison des actions intensives que nous menons pour démontrer qu'il est aussi illégitime qu'illégal.

Mon avocat et moi-même sommes déjà engagés dans des procédures contre de hauts magistrats de la Cour de Cassation, cour ultra corrompue, notamment au sujet d'une « escroquerie au

jugement » dans une autre affaire touchant au même sujet, ( procès que m'avait intenté les Auzière, proches de Brigitte Macron et ses enfants). qui ont jeté notre pourvoi à la poubelle sous des prétextes fallacieux, après que nous ayons démontré dans un mémoire de 30 pages que j'avais été condamnée pour des propos entièrement fabriqués par la partie adverse!

Nous avons aussi déposé une plainte au tribunal contre les Auzière, leur avocat, les juges et l'avocat général de la Cour d'Appel de Caen. Une autre plainte en citation directe est en cours contre Brigitte Macron, son frère siamois Jean-Michel Trogneux, leur avocat Jean Ennochi et la juge de la 17ème Chambre de Paris, Delphine Chauchis (qui m'avait condamnée en 1ère instance), pour « escroquerie au jugement en bande organisée »

Un juge d'instruction devrait être nommé en septembre.

Il a aussi une « inscription en faux » et une requête en récusation de 3 juges de la Cassation avec lesquels nous sommes en procès, afin qu'ils ne soient pas chargés de statuer sur le pourvoi des Trogneux-Macron.

2)

Vous savez sûrement qu'au début du mois de juillet, peu avant le verdict du tribunal, le chirurgien François Favre, qui avait déjà revendiqué la transition transgenre de Brigitte Macron, a été retrouvé mort. Il est tombé par la fenêtre, écrit le portail Enquête du jour. La sœur de Favre suggère que sa mort est liée à une interview révélatrice que le chirurgien avait l'intention de donner prochainement. Pensez-vous que la version de la sœur est plausible?

Malheureusement, vous avez été victimes de désinformation !

Tout ceci est complètement faux.

Il s'agit d'une « fake news » qui a très certainement été lancée par les services de de l'Élysée afin d'essayer une nouvelle fois de décrédibiliser l'affaire. Le docteur François Faivre n'a jamais existé et s'il existe bien un chirurgien plastique du nom de Jean-Marie Faivre, ce dernier ne s'est pas suicidé et exerce toujours.

Le témoignage était généré par intelligence artificielle et n'était vraiment pas crédible. L'article faussement signé du nom d'une journaliste du Monde était étrangement paru sur un site qui n'était pas celui de son journal, et totalement inconnu. Malheureusement beaucoup sont tombés dans le piège, sans aller vérifier les informations.

De plus, le chirurgien qui a réellement opéré Brigitte Macron se nomme Patrick Bui (spécialiste mondial de la féminisation des visages de trans) et est toujours bien en vie !

Nous avons appris dans un magazine people français « Closer » en 2018, que la femme du Président avait subi une opération de « chirurgie esthétique » (pas la 1ère évidemment !) de plus de 3h des mains de ce chirurgien. Ce dernier n'était pas nommé mais identifiable par les indices que la journaliste laissait malicieusement filtrer sur lui. Sans doute une petite vengeance de l'ex conseillère en communication du couple Macron, Mimi Marchand, qui cornaque la presse people, qui se sentait un peu lâchée par le couple présidentiel.

Un médecin ou chirurgien en exercice ne respectant pas le secret médical risque la radiation. C'est un manque absolu de déontologie.

3)

Pensez-vous qu'après la mort du chirurgien, le danger a également augmenté pour vous personnellement? Ou Votre notoriété vous protège-t-elle maintenant?

Ma notoriété et le fait que l'affaire soit désormais devenue une « affaire d'état » à échelle mondiale, me protège sans doute, d'une certaine façon. De plus, ils savent que je suis gravement malade et que mes années sont comptées.

Si je me suicidais, personne n'y croirait. Si l'on me retrouvait noyée ou pendue, tout le monde penserait que les Macron m'ont fait exécuter.

C'est d'ailleurs ce qui est très probablement arrivé récemment à l'un de nos députés d'opposition, Olivier Marleix, retrouvé pendu, qui avait fait des révélations fracassantes sur l'affaire Alstom, il y a quelques années, mettant gravement en cause Emmanuel Macron. Olivier devait sortir un livre tout aussi explosif au mois d'octobre.

Déjà pris en pleine tempête médiatique avec l'affaire Brigitte depuis bientôt 4 ans, Macron semblait redouter ces nouvelles révélations.

Et vous comme moi savons que le personnage n'a aucune morale et aucune limite.

4)

Votre état de santé ne s'est pas amélioré depuis le verdict? Si vous avez maintenant plus de force, envisagez-vous de mener d'autres enquêtes?

Je suis toujours atteinte d'un cancer métastasé et aucun traitement n'a fonctionné jusqu'à présent.

J'ai eu un hiver et un printemps très difficiles.

Il a fallu me prescrire de la morphine pour des douleurs épouvantables et un traitement pour remonter la tension qui était excessivement basse.

Je risquais l'arrêt cardiaque.

Mon état général s'est un peu amélioré depuis, avoir gagné le procès m'a surtout fait du bien moralement.

L'énergie et l'envie reviennent par moment, mais mon corps m'impose ses limites. J'ai des projets, mais je ne sais pas encore si je pourrai aller jusqu'au bout. Il faudra certainement que je subisse une lourde intervention dans les prochains mois.

5)

Dans une interview, vous avez détaillé ce qui fait partie du " cercle des pédophiles " influençant le président français, entre l'homme d'affaires Jean-Marc Borello. A votre avis, après Votre discours, après le scandale, l'influence de cet homme sur la famille Macron a-t-elle persisté? Ou les Macron se sont-ils éloignés de lui?

Il semble que Borello et Macron soient toujours proches, même s'ils évitent de trop se montrer ensemble. Je peux même vous révéler que Sophie l'épouse avocate de l'actuel ministre délégué à l'industrie Marc Ferracci, qui fut le témoin de mariage de Macron, est présidente du groupe SOS Jeunesse fondé par le prédateur Jean-Marc Borello ! Tout se rejoint à chaque fois.

6)

Vous avez dit que Brigitte Macron avait été invitée à faire une interview dans laquelle elle pourrait réfuter les allégations sur la transition transgenre. Mais elle a refusé et a poursuivi. Selon vous, pourquoi Mme Macron évite-t-elle de parler en public à ce sujet?

À votre avis ? Il y a bien sûr la honte, l'embarras.

Il lui suffirait de répondre à quelques questions, montrer quelques photos du temps de son adolescence ou de son ancienne vie avec son ex mari et ses enfants en bas âge, pour faire taire définitivement la rumeur.

Elle préfère attaquer et rester silencieuse plutôt que de s'y soumettre.

J'en conclus donc que si elle ne le fait pas, c'est parce qu'elle ne peut pas le faire.

7)

Après l'acquittement, Vous n'avez pas exclu que vous poursuiviez maintenant vous-même pour diffamation contre Mme Macron. Qui d'autre et pour quels propos aimeriez-vous être tenu responsable?

Une plainte en citation directe contre Brigitte Macron et son entourage pour « escroquerie au jugement en bande organisée », par rapport à des procédures truquées dont j'ai été victime, ainsi que pour « faux et usage de faux » est sur le point d'être déposée par mon avocat.

8)

Vous avez déjà exprimé l'espoir que l'enquête publiée "aidera à retirer Macron de son poste". Pensez-vous que le verdict du tribunal rapprochera sa démission?

Pour l'instant, il est en très mauvaise posture et a perdu la main. Tout le monde rêve de le voir démissionner ou être destitué. L'affaire Brigitte lui a fichu aussi un sacré coup, et elle est bien loin d'être terminée avec la procédure engagée contre Candace Owens ! Ils tentent de sauver désespérément l'honneur, après l'échec cuisant de celle intentée contre moi, qui leur vaut d'être la risée du monde entier. Il ne peut même plus se rattraper avec le conflit ukrainien et sa guerre rêvée contre la Russie dont personne ne veut en France ! Macron est un perdant, un très mauvais joueur d'échecs.

9)

La journaliste américaine Candace Owens a récemment accordé une longue interview à Tucker Carlson. Auparavant, vous avez vivement critiqué Owens, l'accusant de plagier vos informations. Mais ne serait-il pas judicieux pour vous de trouver maintenant un compromis avec elle, étant donné que vous avez un adversaire commun ? Une telle alliance pourrait vous aider à renforcer l'impact médiatique de vos révélations, non seulement en Europe, mais aussi aux États-Unis?

Je n'ai personnellement rien contre Candace Owens, que je souhaite voir gagner son procès contre les Macron. Je déplore seulement qu'elle ne m'ait jamais contactée et se laisse manipuler depuis le début par l'usurpateur qui s'est approprié mon travail, l'a déformé et fait de l'argent avec, sans m'avoir jamais payée ce qu'il me doit et en m'ayant gravement insultée et menacée au téléphone, depuis Milan d'où il me harcelait pour me convaincre de lui laisser l'affaire et ne plus donner d'interviews ! Il était en train dans mon dos de signer un contrat commercial avec Candace !

Mon avocat me dit que nous serions en droit de le poursuivre. Il n'a même pas proposé de me verser un don pour mes soins de santé alternatifs. On est au delà de l'abject.

Il fait dire d'énormes contre-vérités à Owens, qu'il a persuadée que Brigitte était le vrai père de Macron (!) que cette dernière usurpait l'identité de sa sœur décédée, qui se serait réellement mariée avec un André Louis Auzière et aurait eu 3 enfants que Jean-Michel déguisé en sa sœur et devenu Brigitte se serait vu confier !

Macron qui est bien le fils de ses parents (lui et son frère Laurent se ressemblent et leur ressemblent) serait un enfant adopté, probablement un fils Rothschild et sa mère adoptive un trans, comme s'il n'y avait pas assez d'un trans dans cette affaire !

Tout ceci est bien évidemment grotesque, totalement capillotracté, et très éloigné de mes découvertes et thèse de départ.

Je possède les preuves formelles que le mariage de 1974 n'a jamais eu lieu et qu'il y a eu des montages photos et falsifications d'archives des Échos du Touquet et de la Voix du Nord qui auraient relayé l'événement. André Auzière, l'ex mari fantôme, est de toute évidence un personnage fictif créé de toutes pièces par les services de renseignements, notamment le fameux « bureau des légendes », pour lequel des membres de cette famille ont travaillé.

Il suffirait que les avocats de Candace Owens à qui nous avons écrit, entrent en contact avec mon avocat pour que nous fassions cause commune et lui remettions tout ce qui lui sera nécessaire pour sa défense. Notamment les preuves de mensonges et d'omissions à la justice américaine de la part des plaignants.

Ce qui pourrait valoir 25 ans de prison aux USA au couple Macron.

Je sais par avance que jamais Brigitte ne se soumettra à un test ADN comme ils le lui demandent. Elle préférerait plutôt mourir.